PROCES-VERBAL SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 29 JANVIER 2025

Etaient présents : Dominique Véret, Christian Mezzavilla, Annick Sauvain, Philippe Héritier, Martine Bugnot, Mathilde Picavet, Patricia Débarbouillé, Martine Rocchi Caslani, Cécile Pagant, Stéphane Guigot, Laurent Villeret, Irène Lenoir.
Excusés : Yves Chaudat, Vincent Rodier
Mr Yves Chaudat ayant donné pouvoir à Mr Laurent Villeret
Mr Vincent Rodier ayant donné pouvoir à Mr Stéphane Guigot
Secrétaire de séance : Mme Martine Bugnot

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 4 décembre 2024 en prenant compte de la remarque suivante : Madame Annick Sauvain demande que soit rajouté « Intervention de Mr Philippe Héritier » avant les informations d'ENEDIS.

DELIBERATIONS

➢ **CONVENTION D'IMPLANTATION DE POINT(S) D'APPORT VOLONTAIRE (PAV) ET MODALITES D'EXPLOITATION DU/DES SITES(S)**

Compte-tenu de la mise en place de nouveaux équipements (colonnes fibreux et emballages verre), dans le nouveau schéma de collecte par la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges, il convient de définir et clarifier les rôles de chacun Commune et Communauté de Communes.
Une nouvelle convention d'implantation de Points d'Apports Volontaires (PAV) et les modalités d'exploitation du /des sites, est présentée pour délibération au Conseil Municipal.
Aussi, après différents échanges et remarques, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 13 voix pour et 1 voix contre, valide la nouvelle convention présentée dans ce cadre et autorise le Maire à signer ladite convention.

➢**CONVENTION CONTRAT « GRANDS PROJETS COTE D'OR » ENTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET NUITS-SAINT-GEORGES-COMMUNE DE CORGOLOIN ET DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR**

Le Maire présente cette convention aux membres du conseil municipal. Des remarques sont émises dont l'intervention de Mr Stéphane Guigot sur le paragraphe du tabac. Le Conseil Municipal souhaiterait cependant que des modifications puissent être apportées à cette convention. Aussi, après en avoir délibéré par 12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, le Conseil Municipal approuve les termes du contrat « Grands Projets Côte d'Or ».

INFORMATIONS COMMUNALES ET COMMUNAUTAIRES

Point sur les travaux en cours
*chaque mardi matin à 10h se déroule la réunion de chantier de la construction du commerce multi services. Le Maire informe recevoir des personnes intéressées par l'activité. Le bornage du terrain autour de la construction est en cours avec le géomètre.
*chaque mardi après-midi à 14h, une réunion de chantier a lieu pour les travaux d'aménagement de la « Grande Rue », 2e tranche. L'entreprise arrivera bientôt au rond-point de la Rue du Petit Paris. La pose des pavés commencera très prochainement. La fin de ces travaux serait prévue fin mars 2025.

SICECO

Le procès-verbal du Comité Syndical, qui s'est réuni le 16 décembre dernier, nous est transmis. L'ensemble des différentes délibérations évoquées dans le procès-verbal sont consultables sur le site internet du SICECO.

Mr Philippe Héritier rappelle que les 157 ampoules ont été changées. 2 lampes vers le tourniquet au lotissement « Saussy » ont été réparées.

Des échanges sont menés sur le marché du vendredi dont il est abordé l'éclairage des toilettes.

INTERVENTION DE MADAME SAUVAIN ANNICK

Madame Sauvain Annick présente le compte-rendu de la réunion de la commission des Manifestations en date du 22 janvier 2025 en reprenant le calendrier des manifestations programmées sur 2025.

Le Conseil Municipal approuve celui-ci.

L'association du Foot sera contactée pour savoir si elle pourrait tenir la buvette du 13 juillet prochain.

DIVERS

-Un nouveau Food truck s'installe Place de la Mairie chaque samedi de 18 à 21 heures.

-À la suite de la signature de la convention avec la société Birdz, 2 antennes de télérelève pour Véolia sont installées au-dessus du bâtiment de la Mairie.

-Deux dossiers de déclaration préalable ont été déposés en mairie ; l'un par SFR pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie mobile mutualisé avec Bouygues Télécom sur la commune, Rue de la Varenne et l'autre par ACT France pour installer un site de radiotéléphonie pour accueillir un ou des opérateurs sur une parcelle située à Corgoloin, lieu-dit « Le Patis Rondot » en allant vers la pisciculture.

-Le Maire présente le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Ecole en date du 24 janvier 2025. Les prévisions d'effectifs maternelle ciblent 69 élèves en septembre 2025.

Quelques demandes de travaux sont présentées dont la mise en place du voile d'ombrage dans la cour de l'école maternelle et des protections sur les gouttières.

Madame Irène Lenoir informe qu'elle a rendez-vous très prochainement avec la Directrice de l'école maternelle pour une éventuelle amélioration visuelle de l'extérieur du bâtiment.

-Le terrain de football sera entretenu par la Coseec cette année.

Fin de la séance : 20 heures